

Matot Braine PETITES AFFICHES

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUM ECO CHAMPAGNE-ARDENNE

ATTESTATION DE PARUTION

Département : 51

Journal : Matot-braine.fr

Parution : 15 décembre 2022

Référence n°M2213862

Reims, le 12 décembre 2022

AVIS ADMINISTRATIF**COMMUNE DE
CHAMPILLON
(51160)****Approbation du Transfert
d'Office dans le Domaine
Public Routier Commu-
nal sans indemnité de la
parcelle A1035**

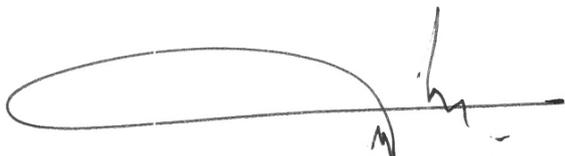
Par délibération en date du 13 décembre 2022, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPILLON a approuvé le Transfert d'Office dans le Domaine Public Routier Communal sans indemnité de la parcelle A1035.

La délibération sera affichée pendant deux mois en Mairie. Le dossier concernant ce Transfert peut être consulté à la Mairie et sur le site de la commune www.champillon.com rubrique urbanisme. M2213862

L'annonce sera visible à partir de la date de parution via le lien :

<https://matot-braine.fr/annonces-legales/?reference=M2213862>

Signature du directeur de la publication

**PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE**

E.U.R.L. au Capital de 100 000 Euros

46, Boulevard Lundy - B.P. 235

51058 REIMS CEDEX

Tél:03.26.40.21.31-Fax:03.26.40.21.99

R.C.S. REIMS B 395 356 777